



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°903) DE MISE A  
DISPOSITION DE LA SALLE AILEY, A  
L'ASSOCIATION « YOGA, L'EXPERIENCE DU  
SOUFFLE », A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-23-378  
EN DATE DU 10 OCTOBRE 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « Yoga, l'expérience du souffle » représentée par Monsieur Yann-Éric DREANO, en qualité de Président, dont le siège est situé à la Maison des Associations, 41-43 rue Raymond du Temple, 94300 Vincennes, d'organiser des cours de yoga, dans la salle Ailey, les jeudis de 9h30 à 11h00 du 7 septembre 2023 au 27 juin 2024 ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « Yoga, l'expérience du souffle » représentée par Monsieur Yann-Éric DREANO, en qualité de Président, dont le siège est situé à la Maison des Associations, 41-43 rue Raymond du Temple, 94300 Vincennes, une convention de location de salle pour un montant de 894,20 € T.T.C. (huit-cent-quatre-vingt-quatorze euros et vingt centimes), afin d'organiser des cours de yoga, dans la salle Ailey, les jeudis de 9h30 à 11h00 du 7 septembre 2023 au 27 juin 2024 ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**